

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Gilbert Truffer, AdG/LA, Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, et Werner Jordan, AdG/LA
Objet Ligne à très haute tension Chippis-Mörel: un tracé qui n'est plus au goût du jour
Date 06.05.2019
Numéro 1.0283

Actualité de l'événement

Présentation du tracé de la ligne à très haute tension Chippis-Mörel par le gestionnaire suisse du réseau de transport de l'électricité Swissgrid le 16 avril 2019 à Viège.

Imprévisibilité

On ne pouvait pas prévoir que l'enfouissement de la ligne n'entrerait pas en ligne de compte pour le tracé Chippis-Mörel.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Le délai pour faire opposition au projet de la ligne Chippis-Mörel est fixé au 31 mai déjà.

Le 16 avril 2019, le gestionnaire suisse du réseau de transport de l'électricité Swissgrid a donné des informations sur le tracé de la ligne Chippis-Mörel.

Le projet ouest-est est un vieux projet qui date des années 1980! Une ligne non enfouie entre Chippis et Mörel, ce n'est plus au goût du jour. L'industrie électrique, à l'époque EOS, l'OFEN et d'autres offices impliqués tels que l'ESTI et l'OFROU ont tout essayé pour empêcher le câblage. Toutes les solutions proposées, comme coupler la ligne à l'autoroute, à des tunnels sur l'A9, aux digues du Rhône ou aux voies ferroviaires, ont été rejetées.

Les liaisons de lignes à très haute tension vers les centres de consommation suisses au nord et vers l'Italie au sud sont bien plus importantes. Les lignes valaisannes à très haute tension ouest-est pourraient se révéler un investissement caduc cher. Swissgrid peut sans problème répercuter les coûts sur le tarif d'acheminement. Depuis deux décennies, les constructeurs suisses de lignes ont omis d'évaluer des variantes pour les liaisons nord-sud. Pourquoi le courant produit par Cleuson-Dixence devrait-il d'abord traverser toute la vallée du Rhône jusqu'à Conches avant d'être acheminé en Italie, alors qu'une ligne passant par le Grand-Saint-Bernard serait aussi possible?

Bien entendu, une grande partie des lignes à très haute tension du Bas-Valais ont déjà été construites. Il nous reste cependant du temps pour discuter d'améliorations pour le tronçon Chippis-Mörel.

Conclusion

Dans ce contexte, je prie le conseiller d'Etat Roberto Schmidt de répondre aux questions suivantes:

- Le dossier du projet, y compris les prétendues études, n'a été mis en ligne sur le site de Swissgrid que cinq heures avant la séance d'information, bien que les études aient été réalisées en décembre 2018 déjà. Comment le Conseil d'Etat voit-il cette politique d'information du gestionnaire suisse du réseau de transport de l'électricité Swissgrid?
- Comment le Conseil d'Etat juge-t-il le tracé de la ligne Chippis-Mörel proposé par Swissgrid?
- Pourquoi le Conseil d'Etat ne s'est-il jamais engagé pour une ligne nord-sud? En effet, cela n'a pas de sens de transporter l'électricité produite par Cleuson-Dixence d'abord à travers toute la vallée du Rhône jusqu'à Conches pour l'acheminer en Italie.
- Le projet de la ligne Chippis-Mörel ne prévoit pas un mètre d'enfouissement. Le canton du Valais fera-t-il opposition contre le tracé de la ligne Chippis-Mörel?
- Le Conseil d'Etat est-il prêt à soutenir d'éventuelles oppositions privées?
- Le Conseil d'Etat est-il prêt à négocier éventuellement avec Swissgrid d'autres tracés nord-sud?